



## Le Predit 4 présente son programme de travail 2008-2012

Le Predit est le programme national de coordination des politiques de recherche sur les transports terrestres. Issu d'un accord entre trois ministères (MEEDDAT, MESR, MinEIE) et trois agences (ANR, ADEME, OSEO), il constitue un dispositif incitatif et de réflexion stratégique permettant de coordonner l'orientation et le suivi d'environ 400 millions d'euros de soutiens à la recherche et à l'innovation dans les transports terrestres.

Lancée en mai 2008 par Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat au Transport, la 4<sup>e</sup> édition du Predit, présidée par Jean-Louis Léonard, député de Charente Maritime, s'achèvera en 2012.

Le Predit a pour objet l'ensemble des modes de transports terrestres (routier, ferroviaire, fluvial) et pour finalités le développement des technologies et des services mais aussi des connaissances et outils pour les politiques publiques. Ce dispositif national de coordination est articulé avec les initiatives régionales (pôles de compétitivité notamment) et se veut un levier de l'influence et de la participation des acteurs français à l'Espace européen de la recherche dans les transports terrestres.

Afin d'atteindre l'ensemble des objectifs qui lui sont fixés et notamment la contribution aux orientations tracées par le Président de la République à la suite du Grenelle de l'Environnement, le dispositif fait intervenir 6 groupes d'experts (« groupes opérationnels ») sur 6 thèmes prioritaires comprenant chacun plusieurs axes de recherche et d'innovation :

### → Les 6 priorités de recherche du Predit 4

- **Energie et environnement (GO1)** avec un volet technologique (motorisations thermiques, motorisations hybrides et électriques, , réduction du bruit des véhicules). Et un volet connaissance des impacts (pollution de l'air, effet de serre, écosystèmes et paysages, bruit et vibrations). L'efficacité énergétique et les véhicules décarbonés seront les priorités de ce programme.



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE



ANR

oseo

## Contact Presse

Agence Cap&Cime

Annabelle Ledoux ■ Tel. 01 55 35 07 72 ■ [aledoux@capetcime.fr](mailto:aledoux@capetcime.fr)

Emilie Gay ■ Tel. 01 44 50 57 22 ■ [egay@capetcime.fr](mailto:egay@capetcime.fr)



- **Qualité et sécurité des systèmes de transports (GO2)** avec les axes de recherche suivants : gestion du trafic, confort et efficacité des chaînes de déplacement, maintien à la mobilité et diminution des exclusions, sécurité routière, sécurité du transport ferroviaire, sûreté et surveillance globale.
- **Mobilités dans les régions urbaines (GO3)** avec une focalisation sur les enjeux des espaces périurbains et les faibles densités. Les axes de recherche seront les suivants : refonte du concept de mobilité pour préparer la ville durable de 2050, évolution des outils d'observation, connaissance de la diversité des territoires, innovation dans les services de mobilité, pratiques intégrées de gouvernance, urbanisme et projets urbains favorable à une « mobilité durable ».
- **Logistique et transport de marchandises (GO4)** avec 5 axes de recherche : données, variables, informations et connaissances; augmentation de la part modale des transports propres; conception des systèmes et des réseaux; interfaces avec l'infrastructure intelligente; jeu des acteurs, dimensions humaines, sociales et sociétales.
- **Compétitivité de l'industrie des transports (GO5)** avec une implication forte des pôles de compétitivité et une approche transversale des Technologies de l'Information et de la communication. 6 axes de recherche structureront le travail interactions, systèmes de systèmes, systèmes enfouis, outils de conception, mécatronique, process & fabrication.
- **Politiques de transports (GO6)** avec 6 axes de recherche : l'analyse et l'évaluation des politiques, les outils d'aide à la décision, les outils de régulation de l'offre et de la demande de transport, l'accessibilité, l'acceptabilité, l'équité et le débat public, la prospective et la socio-économie de l'innovation.

« La publication du programme de travail est la seconde étape fondamentale pour le Predit. A la fois feuille de route et document d'information, c'est le cadrage fin qui va permettre un déroulement cohérent et maîtrisé du dispositif de recherche, et donner la possibilité aux différents partenaires de situer et préparer leurs contributions » explique Jean-Louis Léonard, Président du Predit.

Qu'il s'agisse des orientations de travail comme de son organisation, le Predit 4 est désormais en ordre de marche !



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

MINISTÈRE DES UNIVERSITÉS  
DE LA RECHERCHE ET DE L'EMPLOI



ANR

oséo

## Contact Presse

Agence Cap&Cime

Annabelle Ledoux ■ Tel. 01 55 35 07 72 ■ [aledoux@capetcime.fr](mailto:aledoux@capetcime.fr)

Emilie Gay ■ Tel. 01 44 50 57 22 ■ [egay@capetcime.fr](mailto:egay@capetcime.fr)